

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} mars 2024 Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable.

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit Agricole en Ligne PART RIB et Titres.	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Tenue de compte	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou Visa Classic	44,00 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou Visa Classic	44,00 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) MasterCard avec contrôle de solde	32,60 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € / RETRAIT¹ À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT / MOIS²
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCompte Plus	2,00 € / MOIS soit 24,00 € / AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	3,80 € / VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel	8,00 € 8,00 € 80,00 €

^{*}Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs.

¹ Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.

² A partir du 7ème retrait pour les cartes internationales à débit différé.

Sommaire

Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	Extrait s	tandard des tarifs		
Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Le change Banque à distance Abonnement à des services de banque à distance Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail Vos moyens et opérations de paiement Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIP SEPA Chèques Offres groupées de services Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre EKO Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées Irrégularités et Incidents Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement		•		
Abonnement à des services de banque à distance Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail Vos moyens et opérations de paiement Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIP SEPA Chèques Offres groupées de services Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre EKO Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées Irrégularités et Incidents Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	Relevés de Tenue de c Services en	compte ompte		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail Vos moyens et opérations de paiement Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIP SEPA Chèques Offres groupées de services Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre EKO Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées Irrégularités et Incidents Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	Banque	à distance		
Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIP SEPA Chèques Offres groupées de services Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre EKO Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées Irrégularités et Incidents Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	Abonneme	nt à des produits offrant des alertes sur l		
Virements Prélèvements SEPA / TIP SEPA Chèques Offres groupées de services Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées Irrégularités et Incidents Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	Vos moy	ens et opérations de paiement		
Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre EKO Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées Irrégularités et Incidents Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	Virements Prélèvemer	nts SEPA / TIP SEPA		
Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre Globe Trotter Offre EKO Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées Irrégularités et Incidents Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	Offres gi	roupées de services	1	L
Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	Offre Prem Offre Esser Offre Globe Offre EKO Offre Crédi fragilité fina	ium ntiel e Trotter t Agricole à destination de la clientèle en ancière : le Compte à Composer Module I		
Opérations particulières Incidents de paiement	Irrégulai	rités et Incidents	2	2
Découverts et Crédits	Opérations	particulières		
	Découve	erts et Crédits	2	2
Autorisation de découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	Crédits à la	consommation		

Épargne et Placements financiers	25
Épargne bancaire Placements financiers	
Offres pour les Jeunes	28
Opérations à l'étranger	30
Chèques Autres opérations	
Assurances et Prévoyance	30
Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
Succession	32
Autres services	33
Banque Privée Protection des particuliers Magazines	
Numéros utiles	34
Résoudre un litige	25

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet (hors coût du fournisseur d'accès à Internet) www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/particulier/informations/tarifs.html



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture ▲●, clôture ▲● et transfert de compte	GRATUIT
Retrait ou désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲.	GRATUIT



▲ Services bancaires de base : ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichest ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Pa	pier	e.relevé¹
Relevé mensuel ▲●	relevés dar enve GR Un relevé par	nt de plusieurs ns une même loppe : ATUIT r compte et une par personne :	GRATUIT
	Un relevé et une enveloppe par compte : 3,73 €		GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mo	ois)	0,75 € / ENVOI	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)		0,94 € / ENVOI	GRATUIT
Relevé quotidien		1,00 € / ENVOI	0,17 € / ENVOI
Relevé mensuel en braille		GRATUIT	
Réédition d'un relevé de com	pte	6,00€	
Relevé annuel des frais		GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (éparg	gne/crédit)	6,69 € / ENVOI	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Im	nmobilière)	54,30 € / AN	
Relevé de frais sur instrumen	ts financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole En Ligne » à la rubrique e-Documents.

• Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30,00 € / AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	GRATUIT

Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ▲● GRATUIT

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

1,10 € / MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲● Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible). Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine	GRATUIT GRATUIT

Retrait d'espèces de dépannage²

• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible).	GRATUIT
Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anique Maine	GRATUIT

Anjou Maine

• Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole

18,30 €

À PARTIR DE

Frais de location de coffre-fort

89,53 € / COFFRE / AN

OU 7,46 € / COFFRE / MOIS

Le change

Billets de banque	
	Autres devises
Achat	3% du montant avec minimum 1,60 € à 4,80 € selon les montants commandés ou repris.
Vente	3% du montant avec minimum 1,60 € à 4,80 € selon les montants commandés ou repris.

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet
(Crédit Agricole En Ligne, offre de base)
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

Service de banque à distance par Internet
(Crédit Agricole En Ligne, PART RIB)

Services inclus dans l'offre de base + virements externes SEPA

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne (Crédit Agricole En Ligne, PART RIB et Titres).

Services inclus dans l'offre PART RIB + offre de bourse de base (InvestStore Initial).

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial GRATUIT
Invest Store Integral :

A partir de 12 ordres par an
Moins de 12 ordres par an

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent dans la rubrique « Ordres de bourse en France ».

Service d'agrégation de comptes ¹
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

GRATUIT

96,00€/AN

GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/
- Nos applications mobiles

Ma Banque

Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

 Paiement Mobile: Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Paylib sans contact2
- Paylib entre amis3

Téléphone

L'Agence Multimédia

09 69 396 396

L'Agence Assurances En Ligne 09 69 396 399

Filvert pour consultation des comptes

Prix d'un appel vers un poste fixe (non surtaxé)

09 69 366 366

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer des paiements chez les commercants acceptant la

² Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

³ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Tarification par envoi

Mini-relevés (hebdomadaire)	GRATUIT
Alerte écopage (mensuelle)	0,30 €
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	0,76 €
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 €
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,76 €
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 €
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,30 €
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait 🔌

CATÉGORIE DE CARTE Débit immédiat Débit différé Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) 16,30 € / AN L'autre carte ▲● Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) MasterCard à autorisation systématique 32,60 € / AN MasterCard eko 35.70 € / AN Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) MasterCard ou Visa Classic 44,00 € / AN 44,00 € / AN MasterCard Globe Trotter 42,80 € / AN Gold MasterCard ou Visa Premier 134.00 € / AN 134.00 € / AN Gold Mastercard à empreinte 158,00 € / AN biométrique World Elite MasterCard ou Visa Infinite 321.00 € /AN World Elite MasterCard à empreinte 346,00 € /AN

biométrique



Le logo ***)) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet ou auprès de votre Conseiller.

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit Immédiat	Paiement comptant à Débit Différé
MasterCard Cartwin ¹)))	44,50 € / AN	44,50 € / AN
Gold MasterCard Cartwin ¹	134,00 € / AN	134,00 € / AN
Carte Crédit Renouvelable Supplétis (carte qui n'est plus commercialisée) ²		18,95 € / AN



CARTES / COTISATIONS

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sont excluse) les cartes Prélude, Droit au Compte, l'Autre Carte, la LSB Passerelle et les cartes Mozaïc), réduction de 50% chaque année sur la cotisation de la carte la moins chère pour les plus de 30 ans.

BONUS COTISATION

0.01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Seules les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite souscrites avant le 01/10/2021 sont éligibles au Bonus Corisation.

CARTES JEUNES - Cf. rubrique «Offres pour les Jeunes»

Les 18-30 ans bénéficient d'une remise tarifaire sur la cotisation de leur carte bancaire

¹ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choise par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement): le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

² La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CREDIT». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie «DEBIT». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro1 dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)



Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)

0.27 € / OPÉRATION Frais fixes

2.20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION Frais variables

Frais de conversion monétaire²

Autres paiements par carte³

0,27 € / OPÉRATION Frais fixes Frais variables 2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Frais de change éventuels

N.B: Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole d'une autre banque

1.00 € / RETRAIT GRATUIT L'Autre Carte ▲● DÈS LE 1^{ER} RETRAIT Mozaïc (hors carte à autorisation GRATUIT GRATUIT systématique)

GRATUIT

GRATUIT

MasterCard Standard ou Visa Classic

MasterCard Cartwin

MasterCard eko

 MasterCard à autorisation systématique

MasterCard Globe Trotter

1.00 € / RETRAIT² À PARTIR DU 5^{èME} GRATUIT **RETRAIT / MOIS³**

> 1,00 € / RETRAIT À PARTIR DU 26^{èME} **RETRAIT / AN**

> > GRATUIT

Gold MasterCard ou Visa Premier

 Gold Mastercard à empreinte biométrique

Visa Infinite ou World Elite

MasterCard

 World Elite Mastercard à empreinte biométrique

Gold MasterCard Cartwin

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de

l'Espace Économique Européen (E.E.E.) Frais fixes 3,70 € / OPÉRATION 2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION Frais variables

Frais de conversion monétaire⁴

Autres retraits d'espèces par carte⁵

 Frais fixes 3.70 € / OPÉRATION 2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION Frais variables • Frais de change éventuels

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen nº 924/2009).

² Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.

³ A partir du 7^{ème} retrait pour les cartes internationales à débit différé.

⁴ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur https://www.credit-agricole.fr/caanjou-maine/particulier/informations/tarifs.html

⁵Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

·	
Envoi de la carte en pli simple (frais de poste inclus) à la demande du client	GRATUIT
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,60 €
Commande de carte en urgence	15,60 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou SMS)	10,10 €
Modification des plafonds d'utilisation • En agence (à la demande du titulaire de la carte) • Par Internet	5,30 € GRATUIT
Frais de recherche sur un paiement ou un retrait carte	14,30 €
Frais de recherche de paiement contesté	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire ou par la banque	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée) sur les interfaces digitales et agences	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA 📤

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement occasionnel	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement occasionnel : • Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
 Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale 	GRATUIT	3,80 € / VIREMENT
 Vers un compte d'une autre banque 	GRATUIT	3,80 € / VIREMENT
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
VIREMENT SEPA PERMANENT Frais de mise en place d'un virement permanent	Internet GRATUIT	Agence GRATUIT
Frais de mise en place d'un virement		
Frais de mise en place d'un virement permanent Frais par virement permanent : • Vers un compte détenu au sein de la	GRATUIT	GRATUIT

^{*} Pays de la zone SEPA (Cf. carte en page 38):

 ⁻ Pays de l'Union Européenne en zone Euro: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque),
 Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas,
 Portugal, Slovaquie, Slovénie.

 ⁻ Pays de l'Union Européenne en zone non Euro: Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

⁻ Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

 ⁻ Pour la France: départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

⁻ Principauté de Monaco, Saint-Marin, lle de Jersey, lle de Guernesey, lle de Man, le Vatican et Andorre.

⁻ Royaume-Uni.

Émission d'un virement Instantané SEPA

VIA LE SERVICE DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE - Site Internet credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Frais par virement occasionnel vers un 1.05 €

compte hors Caisse régionale	.,
VIA PAYLIB ENTRE AMIS - APPLICATION PAIEMENT MOBI	LE ¹
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT
SEPAmail Paiement de facture	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	13,80 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	13,80 €

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 19,00 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (cf. carte page 38), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA				
VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence		
Frais par virement non SEPA occasionnel	12,00€	0,10 % DU MONTANT MINIMUM 23,60 €		
VIREMENT NON SEPA PERMANENT	Internet	Agence		
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent		9,40 €		
Frais par virement permanent		0,10 % DU MONTANT MINIMUM 23,60 €		
Frais OUR (tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre)				

Réception d'un virement non SEPA A

	- -
Frais par virement : • Virement < 70,00 €	GRATUIT
 Virement ≥ 70,00 € 	20,60 €
Autres opérations	

Frais de non-exécution de virement permanent sur l'étranger pour défaut de provision	13,60 €
Demande avis de sort	10,70 €
Frais de mise en conformité d'un virement reçu	FORFAIT 5,30 €
Copie message SWIFT	3,20 €

Autres opérations sur virements

Frais de recherche sur opérations de virements	NOUS CONSULTER
Frais de recherche de paiement contesté	GRATUIT

¹ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Prélèvement SEPA / Titre Interbançaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA 📤	GRATUIT
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Chàques	

Chèques	
Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : • En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client • En pli simple à la demande du client	8,55 € GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	13,80 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,70 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	33,10 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offra Proctiga

Offre Prestige	
GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	31,00 € / MOIS
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention¹ : 12 / an	

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Prestige (suite)

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA1

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE²

31,00 € / MOIS

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE²

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium³

SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

16,00 € / MOIS

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

²Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Premium (suite)

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention1:3/an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

En devises, dans ou hors pays de l'EEE: 10 paiements / an

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁴

SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique.

16,00 € / MOIS

¹Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁴ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention1: 1 / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

« Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁴

MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info :
- 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,00 € / MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁴La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole En Ligne PART RIB

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) - « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Frais de fabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



OFFRE GROUPÉE DE SERVICES:

Pour toute souscription d'une seconde offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel : 50% de remise sur la formule la moins chère pour les plus de 30 ans

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES + SECONDE CARTE :

Pour toute souscription d'une offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel ainsi qu'une seconde carte bancaire MasterCard ou Visa Classic, Gold MasterCard ou Visa Premier, World Elite MasterCard ou Visa Infinite (hors offre groupée de services) sur un même compte : 50% de remise sur la carte bancaire de niveau égal ou inférieur à la carte détenue dans l'offre groupée de services pour les plus de 30 ans.

2.00 € / MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole En Ligne PART RIB

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- · alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits, hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) -

« Mastercard eko » (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an 2,00 € / MOIS



Bon à savoir!

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en positior créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par senvice de paiement rejeté pour défaut de provision prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire Le montant de ce forfait nour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00€: 22,00€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50,00€: 42,00€ / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole En Ligne PART RIB

Envoi de la carte en pli simple à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail:

- alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur
- alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre Carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois / semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- · Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- · Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- · Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- · Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- · Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- · Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Deux chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

GRATUIT

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

	LE SOCI
T	

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.): Crédit Agricole En Ligne PART RIB et Titres

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande (pour les renouvellements)

Envoi de la carte en pli simple à la demande (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur
- alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info, version papier ou numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails dans la rubrique « Autres services »)

^{*} Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre « Merci pour l'info ».

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT			
MODULE MATRIS			
	Découvert	Prix	
Module souscrit à partir du 01/01/20	17		
 Assurance SécuriCOMPTE Découvert Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) Ristourne des intérêts débiteurs¹ 	de 1 € à 500 €	2,24 € / MOIS	
	de 501 € à 1000 €	3,11 € / MOIS	
	de 1001 à 2000 €	3,98 € / MOIS	
	2001 € et plus	5,25 € / MOIS	
	Découvert	Prix	
Module souscrit avant le 01/01/2017			
 Assurance SécuriCOMPTE Découvert Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle) Ristourne des intérêts débiteurs² 	de 1 € à 300 €	1,38 € / MOIS	
	de 301 € à 800 €	2,24 € / MOIS	
	de 801 à 1200 €	3,11 € / MOIS	
	de 1201 à 2000 €	3,98 € / MOIS	
	2001 € et plus	5,25 € / MOIS	

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET
SécuriBUDGET Premium

1,70 € / MOIS 2,00 € / MOIS

1,83 € / MOIS*

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus¹ SécuriCOMPTE Premium¹ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur Retrait d'espèces de dépannage Commande de carte en urgence	3,01 € / MOIS 4,49 € / MOIS
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	
MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	
Mandat d'épargne ²	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle « écopage »	
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium	2,09 € / MOIS
Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	2,81 € / MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne PART RIB et Titres	
MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte achat à distance • mini relevés (hebdomadaire) • alerte temps réel de gestion	3,11 € / MOIS 3,88 € / MOIS
LES OPTIONS	
Assurance SécuriZEN	1,90 € / MOIS

Assurance SécuriLIVRETS

1,90 € / MOIS

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

mensuel souscrit (socle + modules) EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages tarifaires supplémentaires

et suivants (par un même client de plus de 30 ans)	50% DE RÉDUCTION
Les jeunes de 18 à 30 ans bénéficient d'une	

cf. rubrique remise tarifaire sur la cotisation de leur « Offres pour les Jeunes » Compte a Composer

Comptes Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services (qui ne sont plus commercialisés), consultez votre agence.



Irrégularités et Incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

Plafond journalierPlafond mensuel	8,00 € 80,00 €
Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre	
spécifique	CRATILIT

Plafond par opération

Plafond journalier

Plafond mensuel

GRATUIT GRATUIT

8,00€

Montant pour la clientèle éligible à l'offre spécifique réservée à la clientèle en situation de fragilité financière mais n'ayant pas souscrit à cette offre

Plafond par opération

 Plafond journalier Plafond mensuel

8,00€ 8,00€ 25,00 €



Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)

Échelle d'intérêts

GRATUIT

Frais par saisie attribution ou conservatoire

80,83 € **

Frais par saisie administrative 10% ** MAXIMUM DU MONTANT DÛ AU à tiers détenteur TRÉSOR PUBLIC AVEC UN PLAFOND DE 80,83 €

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 27,60 € / CHÈQUE

Incidents de paiement

Lettre de mise en demeure	GRATUIT
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	13,80 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de	

Forfait de trais par cheque rejete pour defaut de provision¹

Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 €
 (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)

Montant du chèque supérieur à 50,00 €
 (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision²

Montant du prélèvement et au maximum 20,00 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour 13.20 € / VIREMENT

défaut de provision

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre que l'absence de provision

GRATUIT

Plafonds spécifiques

Plafond de frais d'incidents applicables pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- · Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déc^laration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

^{*} Demi-tarif en cas de saisie vaine ainsi que pour les clients en situation de fragilité financière.

^{** 5%} pour les clients en situation de fragilité financière.

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

²Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Plafonds spécifiques (suite)

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier

Non détenteurs de l'offre spécifique CAC Module Budget Protégé
Détenteurs de l'offre spécifique CAC Module Budget Protégé

25,00 € /MOIS GRATUIT

Plafond des frais de dysfonctionnement pour les autres clients

• Pour les jeunes de 18 à 25 ans

25,00 € /MOIS

• Pour les autres clients

150,00 €/MOIS



Découverts et Crédits¹

Autorisation de découvert

NOUS CONSULTER

Crédits à la consommation

NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

NOUS CONSULTER

Autres opérations liées aux crédits

Réédition du tableau d'amortissement	20,40 €
Attestations diverses liées au prêt	19,40 €
Mise en place et renouvellement d'une caution	GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Frais de recherche de dossier de crédit	14,50 €
Frais d'appel échéance pour les prêts non mensuels	4,80 €
Modification sur prêt en cours (compte à débiter², date d prélèvement, durée, garanties, périodicité, plafond de crédit)	le 57,00 €
Changement d'objet : 1% du capital restant dû • Minimum • Maximum	426,00 € 1066,00 €
Frais de transfert de prêt : 1% du montant transféré • Minimum • Maximum	426,00 € 1066,00 €
Frais d'avenant simple	57,10 €
Frais d'avenant complexe	170,00 €
Décompte de remboursement de prêt	GRATUIT
Réaménagement de prêt	NOUS CONSULTER
Indemnités de remboursement anticipé	Selon les conditions prévues au contrat
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque	ue) 200,00 €

Garanties liées à la vie des prêts

NOUS CONSULTER

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.



👢 Épargne et Placements financiers

Épargne

Épargne Bancaire

LEP (Livret d'Épargne Populaire)

• PEL (Plan Épargne Logement), CEL (Compte Épargne Logement), et

PEP (Plan d'Épargne Populaire)

Mandat d'Épargne¹

Tandem 2.30 € Tandem + 4,00 €

Frais de recherche sur opérations (ex: réédition de relevé de compte, ...) datant de plus de 10 ans

30.80 €

GRATUIT

131,90 €

Epargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire

GRATUIT Ouverture **NOUS CONSULTER** Taux brut en vigueur

Épargne moyen / long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

GRATUIT Ouverture Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)²

Droits d'entrée **NOUS CONSULTER** Rémunération NOUS CONSULTER **NOUS CONSULTER** Frais de gestion

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du Code monétaire et financier.

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-GRATUIT PME ou d'un PER individuel compte-titres Transfert d'un PEA / PEA-PME vers un autre établissement

 Par ligne de titres cotés 15.00 € 50.00 € Par ligne de titres non cotés MAXIMUM 134,00 € 143.70 €

Transfert de compte-titres vers un autre établissement Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique 17.45 € Ordre annulé, non exécuté GRATUIT Mise en nominatif administré GRATUIT Mise en nominatif pur (gestion directe par l'émetteur) 143,70 € Gestion conseillée sur OPCVM **NOUS CONSULTER**

Gestion Conseillée sur Titres Vifs **NOUS CONSULTER** Service Pôle Bourse 12.90 € / MOIS

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

²Contrat souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» page 32.

Ordres de bourse en France

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET		
	Compte-Titres	PEA / PEA-PME ¹
INVEST STORE INITIAL Ordre ≤ à 5000 € Ordre > à 5000 € Frais minimum par ordre	0,65 % 0,50 % 8,00 €	0,50 % 0,50 %
INVEST STORE INTÉGRAL Ordre ≤ à 500 € Ordre > 500 € et <= 1000 € Ordre > à 1000 € Ordre sur Warrant	0,48 % 0,18 % 0,12 % 7,00 €	0,48 % 0,18 % 0,12 % 7,00 €
ProRealTimeAlertes cours de Bourse	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT
	GRATUIT TANCE PAR TÉLÉP	
• Alertes cours de Bourse SERVICES DE BANQUE À DIS	GRATUIT TANCE PAR TÉLÉP	
• Alertes cours de Bourse SERVICES DE BANQUE À DIS	GRATUIT TANCE PAR TÉLÉPI PEL NON SURTAXÉ)	HONE :

SERVICES DE RÉGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Frais proportionnels	0.024 %
(calcul au prorata temporis par jour de portage effectif)	0,024 %

Montant minimum 6,00 €

AUTRES SERVICES

Commission sur OPCVM externe	21,50 €
------------------------------	---------

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole NOUS CONSULTER

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses américaines	NOUS CONSULTER
Opération autres places étrangères	NOUS CONSULTER

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Titres non cotés

Frais de souscription ou de cession	1,20 % DU MONTANT AVEC UN PLAFOND DE 500,00 €
Paiement du dividende	1,20 % DU MONTANT AVEC UN PLANCHER DE 20,00 € ET UN PLAFOND DE 150,00 €

Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés. Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélévement d'autres frais que les droits d'entrés prélevés lors de la souscription. Si

aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

¹ Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.

Droit de garde

PERI Titres en gestion pilotée

Pour les détenteurs de l'offre Inv	est Store Integral	GRATUIT
Compte-Titres Frais de tenue de compte	Pour les portefeuilles ≤ 1000 Pour les portefeuilles > 1000	€:16,00 € €:33,00 €
PERI Titres en gestion libre Frais de tenue de compte		EXONÉRÉ

Frais de tenue de compte

PEA / PEA-PME
Frais de tenue de compte

5,00 € PAR LIGNE D'ACTION COTÉE
AVEC UN MAXIMUM DE 30,00€¹

	Valeurs CA		Valeurs hors CA		Valeurs or Métaux précieux
	Compte- Titres	PEA/ PEA-PME ²	Compte- Titres	PEA / PEA-PME ²	
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,16 %	0,16 %	0,26 %	0,26 %	0,78 %
FRAIS FIXES PAR LIGNE • Valeurs en dépôt chez un broker étranger • Titres au nominatif (sauf actions Crédits Agricole, CCA et Parts Sociales)			49,70 € 40,00 €		

Montant maximum facturé par compte-titres, PEA, PEA-PME² (frais de tenue de compte + commission proportionnelle)

250,00 €

FXONÉRÉ



Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la dôture de ces comptes et les produits et sen/ces bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement;
- pour les comptes PEA PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €

¹ Limités à 0,4 % de la valeur du plan. Majoration possible par ligne ou unité de compte, limitée à : 5 € pour les titres cotés, 25 € pour les titres non cotés.

² Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.

Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.



Offres pour les Jeunes

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte Mozaïc de retrait

GRATUIT

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique): Mastercard Mozaïc Black

10.80 € / AN

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans (inclus) bénéficient de 50% de réduction sur la cotisation des cartes suivantes :

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement 22,00 € / AN* internationale): MasterCard Standard ou Visa Classic au lieu de 44,00 € Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement

internationale): Gold MasterCard ou Visa Premier

67,00 € / AN au lieu de 134,00 €

Cartes qui ne sont plus commercialisées :

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique): Mastercard Mozaïc avec contrôle de solde, Mastercard Mozaïc Black

21,70 € / AN 25,00 € / AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat): Mastercard Mozaïc



Cotisation carte pour les 26 / 30 ans

Les jeunes entre 26 et 30 ans (inclus) bénéficient de 30% de réduction sur la cotisation des cartes suivantes :

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique): Mastercard avec contrôle du solde

22,82 € / AN au lieu de 32.60 € 30.80 € / AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale): MasterCard Standard ou Visa Classic

au lieu de 44,00 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale): Gold MasterCard ou Visa Premier

93.80 € / AN au lieu de 134,00 €



Offre Grand Voyageur: 6,00 € / MOIS

Offres groupées de services

Offre Globe Trotter Entre 18 et 30 ans (voir p. 17)	2,00 € / MOIS		
Offres Prestige, Premium, Essentiel et Compte à Composer			
Entre 18 et 25 ans	RÉDUCTION DE 50 % SUR LA COTISATION		
Entre 26 et 30 ans	RÉDUCTION DE 30 %		

Irrégularités et incidents

Plafond de frais de dysfonctionnement pour les	25.00.6 / MOIS
jeunes de 18 à 25 ans	25,00 € / MOIS

Crédits et Découverts

Crédit à la consommation : frais de dossier			
Prêt Permis à un euro par jour une réponse pour financer votre permis, si vous êtes inscrit dans une auto-école conventionnée	NOUS CONSULTER		
Prêt étudiant	GRATUIT		
Prêt 1er projet Jeunes Actifs	GRATUIT		
Pour les autres opérations liées aux crédits	cf. rubrique « Autres opérations liées aux crédits »		

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) Ouverture Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans) Ouverture Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde jusqu'à 25 ans inclus (Comptes-Titres, PEA/PEA-PME, PER TITRES)	GRATUIT

Assurances

Assurance Multirisque Habitation	NOUS CONSULTER
Assurance facultative en couverture de crédits et découvert	NOUS CONSULTER
Assurance Santé des jeunes à l'étranger	NOUS CONSULTER



Opérations à l'étranger

Chèques

Encaissement d'un chèque tiré sur une banque étrangère en Euro ou devises*, Sauf Bonne Fin (SBF) ou Crédit Après Encaissement (CAE) (% du montant)	
Minimum Maximum	22,70 € 110,90 €
Frais de chèque impayé	38,50 €
Émission d'un chèque (% du montant) vers une banque étrangère	0,10 % AVEC UN MINIMUM DE 21,60 €
Frais de coursier à l'international	36,00 €
Emission d'un chèque de banque en dev	ises* 14,00 €
Demande d'avis de sort	10,70 €

Autres opérations

*Ajout d'une commission de change.

Tenue de compte en devises	34,80 € / MOIS
Frais de gestion de compte inactif pour les comptes en devises	30,00 € / AN MAXIMUM



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des Accidents de la Vie	NOUS CONSULTER
L'assurance Dépendance	NOUS CONSULTER
L'assurance Décès	NOUS CONSULTER
L'assurance Obsèques	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

•	
L'assurance Automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance Multirisque Habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance Garantie Locative	NOUS CONSULTER
L'assurance Deux Roues	NOUS CONSULTER
L'assurance Tous Mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La Protection Juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	----------------

Assurance des Emprunteurs

NOUS CONSULTER

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus¹	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 € / AN / COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 € / AN / COMPTE
SécuriEPARGNE	3,00 € / AN / COMPTE	22,56 € / AN / COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 € / AN / ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 € / AN / ASSURÉ	
SécuriCOMPTE vol (offre plus commercialisée)	27,00 / AN	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

TARIF	
Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 300 €
24,00 € / AN / COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE /AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

TARIF		
Prix	Tranches de découvert	
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 500 €	
24,00 € / AN / COMPTE	de 501 € à 2 000 €	
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE /AN	

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code Monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 736 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 €. Entreprise régie par le Code des assurances Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865;
- PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré Entreprise régie par le Code des assurances Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris :
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 0.29 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social: 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Pour modifier, souscrire un contrat

ou pour toute question relative à vos assurances : (D N°Cristal) 09 69 396 369

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h

Déclarer un sinistre et service assistance : 0 800 810 812 Service & appe

+ 33 1 40 25 58 48 (étranger)



Succession

Frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession

1% DES AVOIRS* AVEC UN MINIMUM DE 74,60 € ET UN MAXIMUM DE 660,90 € EXONERATION POUR LES MINEURS

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 24 mois)

PLAFOND DE 90,60 €

Frais de dossier de déclaration de sinistre Assurance Des Emprunteurs (ADE)

127,90 €

*Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100% des avoirs des comptes individuels et à 50% des avoirs des comptes joints, à la date du décès.



Autres services

Banque Privée

Gestion Conseillée sur OPCVM	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée sur Titres Vifs	NOUS CONSULTER
Étude Patrimoniale	GRATUIT
Service Pôle Bourse	12,90 € / MOIS

Protection des particuliers

• La télésurveillance ¹	NOUS CONSULTER
 La téléassistance mobile ou à domicile² 	NOUS CONSULTER

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr

 Mon Kiosque Presse avec un accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents) 48,00 € / AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 € / AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
 18,00 € / AN
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) dont ses guides pratiques, en version numérique

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 € / AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info :
- 2 demandes par an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
 12,00 € / AN
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 € / AN

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT- 072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social: 13 rue de Belle lle 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE: 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Abonnement papier et numérique	
Santé magazine (Abonnement de 12 n°par an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors -série par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 9 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	25,90 € / AN



N°Cristal) 09 69 32 34 40



Numéros utiles

Agence Multimédia

N°Cristal 09 69 396 396

Un conseiller vous répond : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.

Agence Assurances en Ligne

N°Cristal 09 69 396 399)

Pour modifier votre contrat d'assurances Pacifica, obtenir des renseignements ou vous assurer : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.

Filvert

N°Cristal 09 69 366 366 Pour connaître votre situation de compte.

Fil Bourse

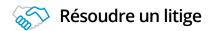
N°Cristal) 09 69 396 366

Numéro Conso

Pour vos opérations de Bourse : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 15h. Service assuré les jours fériés si les marchés sont ouverts. Pour obtenir des informations sur le crédit à la consommation : du lundi au

N°Cristal) 09 69 396 369

vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.



En premier recours amiable : votre agence et le Service Qualité Clients

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le Service Qualité Clients. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre Service Qualité Clients, vous pouvez écrire:

- par courrier au Service Qualité Clients Crédit Agricole, 77 Avenue Olivier MESSIAEN 72083 Le Mans,
- par e-mail: eservicequaliteclient@ca-anjou-maine.fr

Votre agence ou le Service Qualité Clients accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation.

Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers:

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
- Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
- Concernant les contrats assurés par Prédica : Predica Service Clients 75724 Paris Cedex 15
- Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA Service Clients 53 rue La Boétie, 75008 Paris

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans **un délai de 2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par voie électronique : www.lemediateur.fbf.fr
- soit par voie postale : Madame la Médiatrice de la Fédération Bancaire Française c.s 151 75422 PARIS Cedex 09

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : http://www.amf-france.org)

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www. mediationassurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).





¹ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 1er mars 2019.

^{*} Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone Euro.



Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet : credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social : 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 414 993 998 RCS Le Mans - Identifiant unique CITEO : FR234340_01BYYR N° individuel d'identification à la TVA : FR 04 41 499 3 99 8

Réf. REGL001 2024 - 04/2024 - Extrait des principaux prix.